

Périphérique

Etienne Mbang-Nzuie Minko, spécialiste en gestion foncière



Etienne Mbang-Nzuie Minko, fondateur de la Société civile immobilière dans son bureau.



L'une des secrétaires de la société au service d'accueil.

PSNB

Libreville/Gabon

Géomètre dans le foncier et formateur, ce compatriote a créé, il y a deux ans, la Société civile immobilière, Avole (SCI Avole), située au quartier Angondjé, pour accompagner les demandeurs dans leurs différentes démarches d'obtention des titres de propriété. Nous nous sommes arrêtés sur le sillage de ce compatriote, homme d'affaires, qui dément comme de nombreux autres avant lui, l'idée selon laquelle les Gabonais n'ont pas la fibre affairiste.

ETIENNE Mbang-Nzuie Minko, de nationalité gabonaise, est le fondateur de la Société civile immobilière Avole (SCI Avole), créée en 2013, conformément à l'article 19 de l'acte uniforme OHADA (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique) du 17 avril

1997, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. La société a pour objet, en tout pays, plus particulièrement en République gabonaise, d'exercer tous travaux de terrain (viabilisation, assainissement, morcellement, terrassement, etc), tous services relevant de l'agence immobilière (achat, vente, location, gestion), construction de bâtiment, réfection et entretien, traitement de marécage, aux fins de le rendre constructible. En sus, elle a compétence dans le suivi des dossiers fonciers, jusqu'à obtention des titres de propriété. Au-delà, explique le promoteur de SCI Avole, son entreprise peut participer à toutes sociétés créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe à la sienne, notamment par voie de création de la société

nouvelle, d'apports, fusion, alliance ou association en participation. Pour mener à bien son projet, le natif de l'Ogooué-Ivindo s'entoure d'associés. Des personnes qui adhèrent à sa vision des choses et qui, comme lui, ont le succès en ligne de mire. Georges Christian Ndong et Alain Abeng Minko, deux autres compatriotes, et Tougouma Edgard Cyr Kongnerinbonsba, de nationalité burkinabé, accompagnent alors le jeune homme dans cette aventure, qui fait que commencer. Tout est parti en effet d'une idée personnelle. Durant 35 ans -il a commencé à travailler à l'âge de 19 ans- Etienne Mbang-Nzuie Minko est employé à la Société privée immobilière (SPI) qui collaborait avec le ministère de l'Habitat. Il y a

fourbi ses armes.

Maîtrisant désormais à la perfection les procédures légales en matière foncière, et ayant d'énormes potentiels dans ce secteur, il se dit qu'il peut se mettre à son compte. Jusqu'ici, ce n'est qu'une idée parmi tant d'autres. Mais l'étroite collaboration entre son employeur d'antan et les services du Cadastre, de l'Urbanisme et du Logement entre 2001 et 2010, va le décider à sauter le pas. Après avoir réuni les fonds dont il avait besoin et s'être associé à des personnes ayant la même vision que lui, l'homme d'affaires qui sommeillait en le jeune Gabonais va se révéler. Il va alors se lancer à la quête de sa propre clientèle. La SCI Avole voit ainsi le jour en 2013.

RIGUEUR, DISCIPLINE, PONCTUA-

LITÉ • Son promoteur va, par ailleurs, s'entourer d'une équipe d'une dizaine de collaborateurs. Lui, ex-employé, est désormais employeur. Pour mieux assurer la gestion de son business, il en devient lui-même le président du conseil d'administration, un an après la création, laissant la pleine direction à d'autres. Pour ne point se casser la figure et surtout pour tordre le cou aux idées reçues, qui veulent que les Gabonais ne soient point des businessmen, il va prôner la rigueur, miser sur la discipline et la ponctualité et même entourer les statuts de sa boîte de règles très strictes pour faire éclore, de la plus belle des manières, sa société. Aujourd'hui, les retombées ne se comptent pas encore en milliards, mais l'homme a des

motifs de fierté. D'autant qu'il doit consacrer tout son temps et donner tous ses soins aux affaires sociales, sans pouvoir exercer aucun emploi ou fonction dans une structure quelconque. «Tenez! je ne peux faire pour mon compte personnel ou pour le compte d'une autre société aucune opération entrant dans l'objet social», révèle-t-il. En termes de bilan, le jeune homme d'affaires a actuellement, à son actif, plus de 300 dossiers fonciers présentés par des clients, qui sont allés jusqu'à l'obtention des titres fonciers par ceux-ci. À quoi il faut ajouter une main d'œuvre salariée, essentiellement gabonaise. Mais il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. L'homme d'affaires devenu a désormais des visées sous-régionales.



Ici, en pleine consultation des dossiers avec son directeur commercial, chargé de la communication.



Le patron posant avec quelques collaborateurs.